

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA.
M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_109_B : CCD SERVICE TECHNIQUE

Le recrutement d'un agent en CDD est nécessaire au service technique, le temps d'une mission : rénovation d'un escalier communal.

Il est proposé de créer un CDD contrat art L.332-23-1, pour 35H hebdo, rémunéré IB 367 IM 366, du 20/10/2025 au 31/10/2025, avec possibilité de prolongation de deux jours en cas de nécessité due notamment à la météo.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide ce recrutement.

Annule et remplace la précédente erronée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20251006-DE_2025_109_B-DE

